

Bruxelles, le 9.9.2015
COM(2015) 452 final

ANNEX 1

ANNEXE

de la

**Proposition de
RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL
établissant une liste commune de l'Union de pays d'origine sûrs aux fins de la
directive 2013/32/UE du Parlement européen et du Conseil relative à des procédures
communes pour l'octroi et le retrait de la protection internationale, et modifiant la
directive 2013/32/UE**

ANNEXE

Liste commune de l'UE des pays d'origine sûrs visée à l'article 2

Albanie,

Bosnie-Herzégovine,

Ancienne République yougoslave de Macédoine

Kosovo*¹,

Monténégro,

Serbie,

Turquie.

¹ *Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et elle est conforme à la résolution 1244/99 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la CIJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.